

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Le CINQ NOVEMBRE DEUX MILLE QUATORZE

Les membres du Conseil Municipal de Bernac, dûment convoqués le 29 octobre 2014, se sont rassemblés à la Mairie, sous la présidence du Maire, Jean-Jacques VRIGNON

Etaient présents : M. Jean-Jacques VRIGNON, Mme Danielle SURAUULT, M. Paul FRANÇOIS, M. Jean-Marie GAUDUCHEAU, M. Joël BOUSSIRON, Mme Maude VIOLLEAU, M. Jean-François JOBIT, Mme Laure ROUSSEAU, M. Roland PETUREAU, M. Jacky ORKWISZENSKI et M. Michel TEILLET

Membres en exercice : 11

Total membres présents : 11

Quorum nécessaire : 6

Pouvoirs donnés : 0

Le quorum atteint, Monsieur le Président ouvre la séance

Le Compte Rendu du précédent conseil est approuvé et présenté à la signature

Secrétaire de séance : Danielle SURAUULT

DEL2014N068BER**Avis sur grand marché Transatlantique, traités de libre échange**

Le collectif STOP TAFTA 16 informe la commune que la Commission Européenne négocie actuellement deux accords de libre-échange : l'Accord Economique et Commercial Global (AECG) avec le Canada et le Partenariat Transatlantique de Commerce et d'Investissement (PTCI) avec les Etats-Unis. Ils visent à instaurer un vaste marché dérégulé : le Grand Marché Transatlantique (GMT).

Ces accords s'appliqueront à tous les niveaux de l'Etat, y compris au niveau des communes. Un des buts est d'obliger les Etats et les collectivités locales à accorder au privé et aux entreprises transnationales tout avantage accordé au public et au local : ce qui rendra impossible financièrement le maintien des services publics et le soutien à l'économie locale.

Il est demandé au conseil municipal de manifester son opposition à ces deux traités et de dénoncer également la négociation de l'accord sur les services (TISA).

Décision du conseil :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal : 10 pour, 0 contre, 0 abstentions

- **MANIFESTE son opposition à ces deux traités (CETA et TAFTA) dont l'objectif vise avant tout la dérégulation, la marchandisation du monde et l'amplification de la concurrence**
- **DENONCE également la négociation de l'accord sur services (TISA) qui vise à détruire la majorité des services publics**
- **DEMANDE un moratoire sur les négociations de ces traités et la diffusion immédiate des éléments de la négociation**
- **REFUSE toute tentative d'affaiblir le cadre réglementaire national ou européen en matière d'environnement, de santé, de protection des travailleurs et des consommateurs**
- **SE DECLARE hors grand marché Transatlantique**

*Fait et délibéré en Mairie les jour mois et an ci-dessus. Publié et affiché en Mairie le 12 novembre 2014
Ampliation transmise à la sous-préfecture de Confolens et aux personnes intéressées*

M. le Maire, Jean-Jacques VRIGNON

